



# MUSÉE DES PEINTRES DE BARBIZON

LE RENDEZ-VOUS DES ARTISTES ET DE LA NATURE

PUBLICS

## MODALITÉS DE VISITES

Dans cette rubrique, vous trouverez tous les renseignements nécessaires à la préparation de votre visite au musée départemental des peintres de Barbizon.

### Conditions de visite

#### Quelques règles à respecter

L'accueil des groupes se fait aux horaires d'ouverture du musée.

Les visites guidées sont proposées pour les groupes à partir de 8 personnes, accompagnateurs inclus. La présence d'accompagnateurs est indispensable ou fortement conseillée en fonction du handicap.

Avant la visite, il est souhaitable que les accompagnateurs rappellent aux participants quelques règles afin d'assurer la protection des collections : ne pas toucher aux objets et aux œuvres, ne pas boire, ne pas manger, ne rien jeter par terre, ne pas crier, ne pas courir dans les salles.

Les photographies faites sans flash sont autorisées. Les téléphones portables doivent être éteints pendant la visite.

### Renseignements et réservations

#### Comment contacter le service des publics

Les visites libres ou guidées, les animations et les ateliers se font exclusivement sur réservation pour les groupes. Nous recommandons aux visiteurs individuels d'informer le service réservation de leur venue.

Un agent d'accueil pourra ainsi les aider dans le parcours du musée.

Les demandes de renseignements s'effectuent par téléphone, par courrier, par courriel, par fax, par le formulaire de contact ou sur place.

La prise de réservation s'effectue uniquement par téléphone.

- > Réservations : à l'accueil du musée au 01 60 66 22 27
- > Contact service des publics : Denise Delobel au 01 64 19 27 40

En cas d'annulation, veuillez à prévenir le service des réservations le plus tôt possible.

## Tarifs et modalités

Tarifs en vigueur jusqu'au 31 août 2016.

### Visites libres

- Établissement spécialisé ou association du secteur handicap : gratuit.

### Visites et animations avec un médiateur

- Groupe des secteurs social et handicap et leurs accompagnateurs, dans la limite légale : 30 € par groupe et par animation.

Ces tarifs comprennent une animation avec un médiateur. Les accompagnateurs bénéficient d'une dispense de droit d'entrée, dans la limite légale de un pour quatre personnes (groupe scolaire, centres de loisirs), et de un pour une personne (groupe en situation de handicap). Les accompagnateurs supplémentaires devront s'acquitter du droit d'entrée

---

## CONTACT

### Pour plus de renseignements

- [Remplissez le formulaire de contact](#)
- Ou contactez le service réservation au 01 60 66 22 27
- Ou contactez la médiatrice du musée au 01 64 19 27 40

---

## CONTENUS ASSOCIÉS

🔍 Les tarifs et horaires d'ouverture du musée